

## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2014 A 19H00

*Effectifs : 19*

*Présents : 15*

*Votants : 18*

*Absents : CLOUET*

*Pouvoir : POLLET à DARDENNES*

*MELOTTE à BLANC*

*SCHAMBERT à LE CHAPPELLIER*

*Madame le Maire propose de supprimer de l'ordre du jour le point suivant :*

**-MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2° CLASSE**

*Le Conseil Municipal autorise cette modification de l'ordre du jour.*

---

### **DEPLACEMENT TEMPORAIRE DE LA SALLE DU CONSEIL ET DES MARIAGES**

Dans le cadre de la mise en œuvre de travaux de réhabilitation de la mairie, Madame le maire explique qu'il est nécessaire, pour des raisons de sécurité, de prolonger l'interdiction d'accès à la salle du conseil municipal et des mariages et ce jusqu'au 31 octobre 2014.

Madame le maire propose que, conformément aux dispositions en vigueur, le Conseil Municipal se prononce sur :

- l'affectation temporaire de Maison des Associations 73 rue de la République en salle du Conseil Municipal et des Mariages.

Madame le Maire informe le Conseil qu'elle a sollicité en ce sens Monsieur le Procureur de la République.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver ce transfert temporaire et l'autoriser à signer les documents relatifs à cette affectation.

Le Conseil Municipal,

DECIDE de fixer en annexe de la mairie pendant les travaux de réhabilitation :

Maison des Associations 73 rue de la République pour l'organisation des réunions du conseil municipal et la célébration des mariages.

Madame le Maire est autorisé à signer les documents relatifs à ces transferts.

Mme Roseline ARLAT ne prend pas part au vote.

### **INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL ET DETERMINATION DE L'ORDRE DU TABLEAU**

Suite à la démission de Madame Alexandra GUETTE, conseillère municipale, il convient d'installer un nouveau conseiller municipal et de modifier l'ordre du tableau.

En application de l'article L. 270 du code électoral, Madame Mirjam UTH, née le 06/07/1982 à BIERUM (PAYS-BAS) est installée dans ses fonctions, en qualité de conseillère municipale.

Le conseil municipal est invité à :

- prendre acte de la démission de Madame Alexandra GUETTE;

- proclamer l'installation d'une nouvelle conseillère municipale en la personne de Madame Mirjam UTH;

- Approuver la détermination de l'ordre du tableau ci-après

FONCTION	QUALITE	NOM PRENOM	DATE DE LA PLUS RECENTE ELECTION
Maire	Mme	LE CHAPPELLIER Evelyne	23 mars 2014
Premier adjoint	M.	SCHAMBERT José	23 mars 2014
Deuxième adjoint	Mme	BLANC Florence	23 mars 2014
Troisième adjoint	M.	DARDENNES Marcel	23 mars 2014
Conseiller 1	M.	LEPRON Guy	23 mars 2014
Conseiller 2	Mme	CLOUET Marie-Ange	23 mars 2014
Conseiller 3	M.	DEAN Philippe	23 mars 2014
Conseiller 4	Mme	FURST Catherine	23 mars 2014
Conseiller 5	Mme	MELOTTE Christine	23 mars 2014
Conseiller 6	Mme	ARLAT Roseline	23 mars 2014
Conseiller 7	M.	DELARUELLE Laurent	23 mars 2014
Conseiller 8	M.	BLANCHARD Luc	23 mars 2014
Conseiller 9	M.	POLLET Hubert	23 mars 2014
Conseiller 10	M.	TISNE Philippe	23 mars 2014
Conseiller 11	Mme	JEANDEL Karine	23 mars 2014
Conseiller 12	Mme	UTH Mirjam	23 mars 2014
Conseiller 13	Mme	DAUCHELLE Christiane	23 mars 2014
Conseiller 14	M.	PERDU Alain	23 mars 2014
Conseiller 15	M.	DELAFALIZE Francis	23 mars 2014

Après délibération du Conseil Municipal, adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Mme Roseline ARLAT ne prend pas part au vote.

#### **Vérifier si nécessaire de sortir un nouveau tableau du Conseil**

#### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION D'UN POSTE SOUS CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI**

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de Madame le Maire,

DECIDE de créer un poste sous contrat d'accompagnement dans l'emploi d'une durée de travail hebdomadaire de **24** heures à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014 pour une durée de 24 mois.

#### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION DE TEMPS D'EMPLOI**

Le Conseil Municipal,

DECIDE

De créer un poste d'adjoint technique de 2° classe pour un temps d'emploi de 35 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (Pour Séverine DUMONT anciennement à 33 heures)

De créer un poste d'adjoint technique de 2° classe pour un temps d'emploi de 35 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (Pour Marie-Noëlle LESCOT anciennement à 33 heures)

De créer un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles Principale de 2° classe pour un temps d'emploi de 33 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (Pour Sophie HOEDT anciennement à 31 heures)

De créer un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1<sup>ère</sup> classe pour un temps d'emploi de 31 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (Pour Sabine AGUILAR DIAZ anciennement à 30 heures)

### COMPTE RENDU DES DECISIONS PAR DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Madame le Maire présente les décisions prises par le Maire en vertu des délégations.

#### COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE Avril à Août 2014 SUPERIEURE A 3 000 € HT

OBJET	ENTREPRISES	MONTANT HT
<b>VOIRIE</b>		
REPRISE AFFAISSEMENT DE TROTTOIRS ET CANIVEAU PETIT CAUCRIMONT ET FACE AU SQUARE HIPPOCRATE	FROISSART	5 689,00 €
RUE DU GENERAL LECLERC ET DIVERS	EUROVIA	71 326,50 €
ENFOUISSEMENT DE RESEAUX RUE BAZIN	INEO	42 064,17 €
JEUX CENTRE BOURG CLOTURE	GRILLAGE DE PIERREFONDS	7 034,17 €
JEUX CENTRE BOURG TERRASSEMENT ET ENROBE	EUROVIA	8 949,17 €
JEUX CENTRE BOURG SOL SOUPLE GOMME	SEJ	15 467,50 €
<b>BATIMENTS COMMUNAUX</b>		
RAVALEMENT PEINTURE GRILLE PORTAIL PREAU ECOLE	ESAT	6 200,00 €
MUR PROPRIETE COMMUNALE RUE PIERRE CARLUY	MTH	12 180,00 €
REPRISE PLANCHER DEMOLITION CHEMINEE SALLE DU CONSEIL	ADM	15 320,00 €
<b>DIVERS</b>		
COPIEUR MAIRIE	CANON	3 461,00 €
DEUX RADARS PEDAGOGIQUES	VIRTUAVIA	3 118,00 €